Ville de Herstal

Village solidaire • p. 2
Cimetières • p. 3
Fonds Feder • pp. 4-5
Elections • p. 6
Les échos du conseil • p. 7
Emeline et Audrey • p. 8

La Gazette

FONDS FEDER : L'EUROPE QUI AIDE !

Editeur responsable :
Ville de Herstal • service Ecrido • 2018
Rédaction : Pierre Morel

Périodique d'informations
de la Ville de Herstal • N° 19
Janvier • Février 2018

La Gazette de Herstal applique les rectifications de l'orthographe de 1990, approuvées par toutes les instances compétentes dont l'Académie française.

Janvier

Judo

Les 27 et 28 janvier, le hall omnisports de La Préalle accueille le Championnat Régional Jeunes de judo, l'une des plus grandes compétitions réservées aux jeunes (U15 – U18 – U21). Les quatre judokas qui viennent d'être médaillés au championnat du Monde y participeront. Infos au service des Sports : 04 256 82 80.

Les aprèms de Lilie

Le mercredi 10 janvier à la bibliothèque Henoumont et le 17 à Vottem, retour des "Aprèms de Lilie", ces après-midis où les enfants de 3 à 10 ans écoutent des histoires et participent à des activités thématiques. Il y aura également des séances en février, le 7 à Henoumont et le 21 à Vottem. C'est gratuit. Infos : 04 264 91 84.

Février

Judo, encore !

Les 3 et 4 février se déroulera pour la première fois à Herstal l'International Belgian Judo Open. Il s'agit de la plus grande compétition féminine annuelle de judo de Belgique. Cette manifestation de renommée mondiale comptera les élites du judo. On y attend 250 judokates issues de plus de 20 nations dont notamment la France, l'Italie, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Croatie, le Japon et Cuba. Cet open sera suivi par le stage international annuel (hommes et femmes) organisé à Herstal du 5 au 8 février 2018. Ce stage est très fréquenté par l'élite mondiale du judo car il est préparatoire à la plus grande compétition internationale de judo qui se tiendra la semaine suivante à Paris Bercy. Le tout se tient, à nouveau, au hall omnisports de La Préalle. Infos : 04 256 82 80.

Place aux ados

Comme chaque année, 200 jeunes de 4e secondaire (issus des quatre écoles présentes à Herstal : Collège St-Lambert, Athénée, IPS et EPH) participeront le 9 février à cette journée de visite d'entreprises, de services publics (Ville, Police) et de confrontation au monde du travail, organisée en partenariat avec la Cité des métiers. Infos au service Jeunesse : 04 256 82 59.

Corrida du Mayeur

Le traditionnel "Jogging du Mayeur" change de date et de nom mais pas de principe : départ au hall omnisports de La Préalle, avec des courses adultes (7 et 11 km) et enfants (400 m et 100m). Ca se passe le dimanche 25 février. Plus de 500 joggeurs y ont participé l'an dernier. Inscriptions et infos : Tony Guarino au 0474 90 85 58.

LA SEMAINE SOLIDAIRE

En 2016, la Plateforme Herstal Solidarité (qui regroupe Ville, CPAS, Plan de Cohésion Sociale et diverses associations), lançait le Village solidaire, destiner à récolter des dons pour les plus démunis.

Pour sa troisième édition, le Village se transforme en "Semaine" et change de lieu : c'est la toute nouvelle Maison de quartier du Pôle Hayeneux (entre les rues Hayeneux et Haute-Marexhe) qui centralisera les dons, du 21 au 24 février.

« *L'idée de base reste de récolter des vêtements et des objets utiles à la constitution d'un ménage, comme les ustensiles de cuisine, le petit électroménager ou du matériel de puériculture*, explique Christian Laverdeur, président du Conseil de l'action sociale. *Puis de les redistribuer via le CPAS ou le réseau associatif. Mais nous avons aussi voulu faire de ce village solidaire un lieu de rencontre familial et convivial entre citoyens et avec les associations.* »

Très concrètement, la collecte aura lieu les mercredi 21, jeudi 22, vendredi 23 et samedi 24 février à la Maison de quartier, dans les maisons intergénérationnelles, les écoles ou encore à la crèche communale. A la Maison de quartier, le vernissage de l'exposition "Stéréotypes" de la Maison de la Laïcité aura lieu mercredi et l'expo sera visible jusqu'au samedi.

Le samedi 24, place au Village lui-même avec toute une série de stands et animations (activités ludiques, jeux en bois, Repair' café, atelier web radio, musique, etc.) pour accompagner la récolte des dons. Sans oublier, le samedi soir, la 10e édition du festival musical Solid'Artist à la salle de l'équipe à Vottem où, là aussi, on collecte les dons.

Plus d'infos : Plan de cohésion sociale au N° vert 0800 12 151 ou Plateforme Herstal Solidarité au 04 256 81 00. ■

NEIGE
UN COUP DE MAIN AUX **VOISINS** ?

Vous le savez sans doute : en cas de neige ou de verglas, chaque citoyen a le devoir de veiller à ce que le trottoir devant chez lui soit praticable et sans danger, en déblayant la neige ou salant. Le Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA) de Herstal a lancé récemment à ce sujet un appel à la solidarité : « *Il est très compliqué pour certains seniors, ou les personnes à mobilité réduite, de respecter cette obligation,* souligne le Conseil. *C'est pourquoi nous souhaitons sensibiliser les citoyens et en appeler à la solidarité en demandant aux citoyens de déneiger aussi le trottoir de leurs voisins trop âgés ou pas assez mobiles pour le faire. Ce sont des petits gestes mais ils peuvent beaucoup soulager les seniors.* »

On ajoutera que, en cas de neige, du sel de déneigement est mis gratuitement à disposition de la population dans les rues pentues.

Créé en 2008, le CCCA est un organe représentatif des seniors herstaliens, composé d'une trentaine de membres issus des centres d'accueils des seniors, des partis politiques, des syndicats, du monde associatif. Son rôle est d'émettre des avis, de susciter et encadrer la participation des seniors à la vie de la ville et d'aider à l'organisation d'activités diverses. Il est renouvelé tous les six ans et ses membres sont désignés par le Conseil communal.

Pour plus d'infos : service Seniors de la Ville : 04 256 82 70. ■

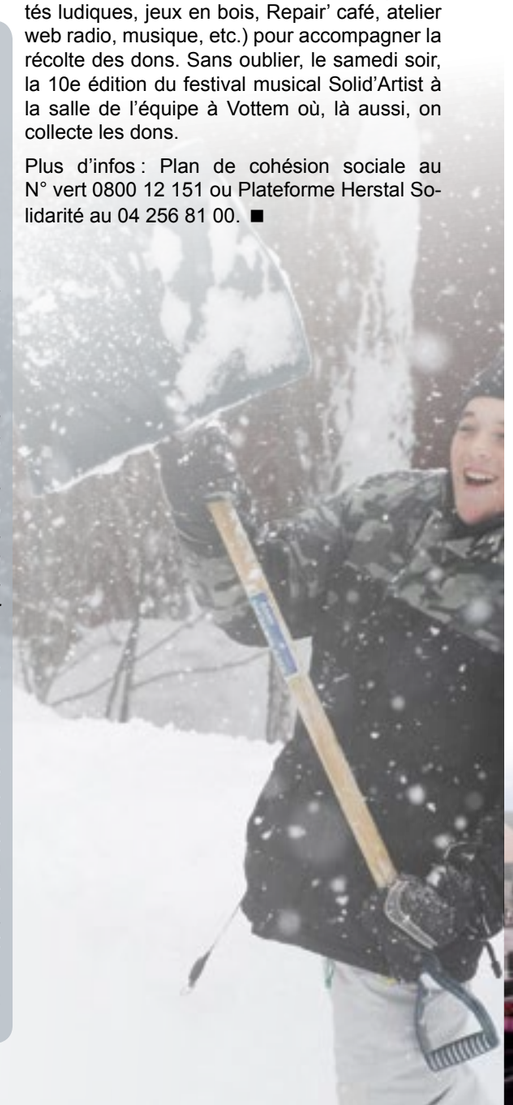

CIMETIERES
UN ENTRETIEN DEVENU PLUS COMPLIQUE

Toute l'équipe des cimetières autour de l'échevin Stéphane Ochendzan.

A l'occasion de la Toussaint, en novembre dernier, les services Cimetières et Plantations de la Ville de Herstal ont fourni un effort tout particulier afin d'assurer le nettoyage et le désherbage des huit cimetières de notre ville. Il faut dire que de nombreux citoyens se sont émus récemment de la quantité d'herbes folles qui envahissent nos cimetières. Mais il est important de se rendre compte que cela est dû à une directive européenne qui, pour des raisons de santé publique, règlemente désormais très strictement l'utilisation des pesticides et en interdit carrément l'usage dans le domaine public.

« *Du coup, pour désherber les cimetières, nous devons utiliser des techniques manuelles de fauchage ou de désherbage thermique,* expliquent Michel Brasseur et Stéphane Bolland, responsables du service Plantations. *Ces techniques demandent beaucoup plus de temps et de main d'œuvre et doivent être répétées plus régulièrement, ce qui a largement compliqué notre tâche. Avant, le désherbage était assuré grâce à une pulvérisation par an. Avec l'interdiction des herbicides, on doit passer au moins une fois par mois entre mars et octobre. Et nous avons huit cimetières, qui couvrent près de 12 hectares !* »

Verdurisation

A plus long terme, les autorités envisagent, pour résoudre ce problème qui se pose un peu partout en Wallonie, de soutenir une végétalisation des cimetières.

« *L'idée est d'effectuer un enherbement des allées en y semant du gazon,* explique l'échevin responsable, Stéphane Ochendzan. *L'entretien se fait alors par la tonte et non le désherbage. Le problème, c'est que ce n'est pas faisable de la même façon partout : à Rhées, nous avons de belles grandes allées mais à Vottem ou au cimetière Petite Foxhalle, c'est plus compliqué. En attendant, on ne peut qu'inciter les propriétaires de concessions à entretenir leur parcelle et l'ensemble des des visiteurs des cimetières à se montrer compréhensifs face à ce problème complexe : notre main d'oeuvre n'est pas extensible à l'infini et l'Europe a pris sa décision sans proposer d'alternatives cohérentes directement applicables* ».

A ce sujet, il convient, tout de même, de rappeler que, si elle pose quelques problèmes logistiques provisoires, la non-utilisation d'herbicides et pesticides, produits dont la nocivité est largement démontrée, est d'abord une… bonne chose pour la santé des ouvriers et des visiteurs !

Pour toute information complémentaire, demandez le service Cimetières au 04 256 80 00. ■

Edito

Mes Chers concitoyens,

Herstal a entamé depuis une dizaine d'années un vaste programme d'investissements pour améliorer le cadre de vie dans ses quartiers. Pour nous aider à réussir cette reconversion, nous comptons depuis 2009 sur le soutien des fonds européens.

Forts de projets bien ficelés, nous avons obtenu au total plus de 34 millions € pour mener des opérations de rénovation, pour redonner de l'air, de la lumière et de la verdure dans les quartiers et améliorer l'attractivité de notre ville. Une nouvelle place communale mais aussi une nouvelle gare, des voiries réaménagées et un parc dans le quartier Marexhe sont déjà des réalités visibles. Grâce à l'effet levier de ces investissements publics, le secteur privé a aussi investi, notamment dans des logements de qualité. Pour la programmation en cours, nous travaillons sur de nouveaux projets qui vous sont présentés dans cette Gazette de Herstal. Mais les fonds européens, ce n'est pas que des briques et du ciment.

A Herstal, c'est aussi investir dans l'humain pour de la formation et de la solidarité. Avec notre CPAS et grâce à l'Europe, nous avons lancé depuis près de deux ans le projet HoReSol qui récolte les invendus alimentaires pour les plus démunis dans les grandes surfaces tout en préformant des demandeurs d'emploi aux métiers de l'Horeca.

Le Bourgmestre,
Frédéric Daerden

DES FONDS WALLONS ET EUROPEENS POUR FAIRE GRANDIR HERSTAL

LES FONDS FEDER, C'EST PLUS DE 34 MILLIONS D'EUROS DE SUBSIDES DEPUIS 2007

L'Europe, ça parait souvent très loin. De nos préoccupations, de notre quotidien. Et pourtant, l'Europe a participé de près au renouveau de la ville de Herstal au cours des dernières années. C'est, en effet, grâce aux fonds « Feder » qu'ont pu être mené la plupart des grands projets urbains récents.

« *Feder, c'est le Fonds Européen de Développement Economique Régional,* explique Hélène Caprasse, cheffe de projets Feder chez Urbeo, la régie communale autonome immobilière de Herstal, qui coordonne le portefeuille des fonds Feder pour Herstal. *L'idée de ces fonds, c'est d'aider les régions d'Europe les plus défavorisées à se développer, afin de lisser les déséquilibres entre elles et d'assurer un développement harmonieux dans l'ensemble de l'Union européenne. Les projets sont sélectionnés par le Gouvernement wallon, sur base des recommandations d'une Task Force indépendante. Quand les fiches sont acceptées, alors le projet est subsidié à 40% par l'Europe, à 50% par la Région wallonne, et le demandeur doit donc assumer seulement 10% du financement.* »

Ce qui est évidemment… beaucoup moins que si Herstal devait assurer seule le financement de ses grands projets. Ainsi, lors de la programmation 2007-2013, Herstal a reçu un tout petit peu plus de 17 millions d'euros de subsides Feder. Grâce à ceux-ci, le pôle Marexhe-Gare (nouvelle gare, nouvelle place, aménagement des voiries, création du parc à l'arrière des voies) est sorti de terre. C'est aussi avec ces fonds Feder qu'on a entièrement rénové la place Jean Jaurès et les voiries du centre.

« *L'apport du Feder est essentiel pour Herstal qui n'aurait pas su, sur fonds propres, assumer de tels projets* », souligne le bourgmestre Frédéric Daerden.

Pour la programmation actuelle, 2014-2020, quatre projets ont été retenus par le jury. On vous les détaille ci-contre : la création d'un chauffage urbain, la rénovation de la place Gilles Gérard à Vottem, la création du parc Browning et la rénovation de l'ancienne gare de Marexhe. En tout, les subsides s'élèvent à nouveau à presque 17 millions d'euros.

« *Cette programmation s'inscrit pleinement dans la continuité de la précédente*, souligne Jean-Louis Lefebvre, administrateur-délégué d'Urbeo. *Comme on le voit, certains projets de cette programmation, comme la gare ou le parc, viennent compléter les projets déjà réalisés lors de la programmation précédente à Marexhe ou au centre.* » ■

Aménagement de l'espace "Browning" en parc urbain

L'Espace Browning, ancien site industriel situé à quelques pas de la Place Jean Jaurès, est constitué de plusieurs espaces (une usine désaffectée, l'ancienne cour aux marchandises et un parking) s'étalant sur deux niveaux entre les rues Faurieux et Jean Lamoureux. Le projet d'aménagement de cet espace en parc urbain a pour objectif d'offrir un espace culturel et de détente idéalement situé entre la nouvelle gare de Herstal et la Place Jean Jaurès. Le futur parc Browning combinera différents espaces : grande halle couverte, espace sport, skate-park, jardin d'accueil, belvédère, etc. Il constituera ainsi un véritable poumon vert, ainsi qu'un grand espace de détente, dans l'hyper-centre de Herstal. La dépollution du site est en cours. Une demande de permis sera déposée dès que celle-ci sera achevée.

Réalisation d'un réseau de distribution de chauffage urbain

Ce projet consiste à créer un réseau de chauffage urbain en utilisant l'énergie produite par l'incinération des déchets à l'usine Intradel-Uvélia. Actuellement, la valorisation énergétique des déchets incinérés est exclusivement réalisée sous forme de production d'électricité. L'idée est de valoriser une partie de l'énergie sous forme d'export de chaleur. Urbeo est actuellement en phase de négociation avec des candidats concepteurs-exploitants.

Au terme de cette procédure de marché, le partenaire qui sera retenu sera chargé de concevoir le réseau et de l'exploiter. Ce projet d'avenir permettra, tout en réduisant les émissions de CO_2, d'offrir une chaleur à bon marché aux nombreux consommateurs finaux situés sur son parcours : écoles, hôpitaux, bâtiments publics, maisons de repos, logements publics, etc.

Réhabilitation du bâtiment de Marexhe-Gare

Situé au cœur d'un quartier en pleine mutation incluant la nouvelle gare de Herstal, le bâtiment de l'ancienne gare Marexhe est propriété de la SNCB, qui a concédé à Urbeo un droit d'emphytéose de 50 ans sur ce bien. Le souhait d'Urbeo est d'y créer un "tiers-lieu" ouvert aux associations au sens large. Le bâtiment va être entièrement vidé et isolé par l'intérieur, afin de tenir compte de la qualité architecturale, des contraintes constructives et de la valeur du bâtiment dans la mémoire collective et deux niveaux seront réalisés à l'aide d'une nouvelle structure. Les lieux seront polyvalents et modulables en fonction des besoins. L'accessibilité aux PMR sera également assurée. L'entrepreneur a été désigné fin 2017 : les travaux devraient débuter prochainement et être achevés à l'automne 2018.

Réaménagement de la place Gilles Gérard

La volonté de la Ville de Herstal, en collaboration avec Urbeo, est de réaménager ce lieu très fréquenté, qui ne manque pas d'atouts et de potentiel, en un espace de vie agréable et convivial, en y aménageant des espaces verts et en augmentant fortement la surface des zones réservées aux piétons. Dans un premier temps, l'intervention du Feder permettra de réaliser l'ensemble des études nécessaires au projet et de créer un parking à l'arrière du Musée de la fraise. Ce parking doit libérer la place des véhicules qui l'occupent actuellement avec une certaine anarchie. La place Gilles Gérard redeviendra ainsi, à terme, un espace de vie collective pour ses riverains (habitants, commerçants, écoliers). L'auteur de projet a été désigné en novembre 2017 et peaufine actuellement ses travaux. La demande de permis sera déposée en 2018.

Un nouveau Conseil communal des enfants

En novembre, les seize jeunes conseillers du Conseil communal des enfants ont prêté serment. Six d'entre eux prolongent le mandat entamé l'année dernière, les autres ont été élus en septembre au sein de leur école parmi les élèves de 5e primaire. Comme leurs ainés, les jeunes élus ont prêté serment devant les autorités communales et ont promis de s'acquitter de leur tâche de leur mieux au sein de ce 13e Conseil communal des enfants. Ils ont également évoqué leurs premières idées d'action et les thèmes de travail qui les sensibilisent : sécurité routière, environnement, aménagement des cours de récréation et des écoles, actions de solidarité.

Foire des Métiers de bouche

Le déplacement du chapiteau sur le parking de la piscine n'y a rien changé : fin novembre, notre célèbre "Foire des métiers de bouche" a fait le plein, avec systématiquement beaucoup de monde en soirée mais des journées bien remplies aussi. Les Herstaliens étaient nombreux à découvrir et savourer les produits de bouches des producteurs ou artisans locaux, boire un verre entre amis, écouter les animations musicales proposées ou participer aux diverses activités organisées dans le chapiteau.

ELECTIONS 2018

RETOUR DU VOTE "PAPIER"

L'année 2018 sera importante pour la vie de notre ville : le 14 octobre prochain, vous serez en effet invités à renouveler votre Conseil communal, qui est l'organe principal de la vie politique locale. C'est vous qui élirez directement vos 33 représentants au Conseil. Ils seront 35 si la population herstalienne a franchi, au 31 décembre 2017, la barre des 40.000 habitants, ce que nous ne savons pas encore au moment d'écrire cet article.

Pour cette élection communale (qui sera doublée de l'élection "provinciale" où l'on renouvèle le Conseil provincial), le fait marquant est évidemment celui de l'abandon du vote électronique, suite à une décision du Parlement wallon. Une petite révolution, car à Herstal, on votait de façon électronique depuis… 1994 !

Concrètement, à votre entrée dans l'isoloir, vous recevrez deux grandes feuilles (une pour la Commune, une pour la Province) que vous cocherez (comme vous le faisiez avec le stylo électronique sur l'écran) avec un crayon rouge, avant de placer votre bulletin dans l'urne.

Ce changement pour l'électeur aura aussi des conséquences sur l'organisation de l'élection : le dépouillement est beaucoup plus long avec le vote papier et, du coup, les bureaux de vote seront ouverts moins longtemps : de 8h à 13h. Il y en aura plus, par ailleurs : 37 au lieu de 30. Ca signifie donc que certains d'entre vous n'iront plus dans leur bureau "habituel" : soyez attentifs ! Votre bureau de vote sera bien indiqué sur la convocation que tous les électeurs recevront environ un mois avant l'élection.

Certains seront par ailleurs convoqués comme "assesseurs", veillant à la bonne marche de l'élection. « *Si vous êtes convoqués comme assesseur, c'est une obligation*, souligne Marianne Grand'Ry, responsable du service Population de la Ville de Herstal. *C'est un rôle important pour notre démocratie. Et comme nous manquons d'assesseurs à chaque élection, il est important de savoir qu'on peut aussi se porter volontaire pour ce rôle.* »

Pour cela, on contacte le service population au 04 256 80 85. ■

Randonnée gourmande

Cette année, on ne peut pas dire que le temps était avec les marcheurs : c'est un solide crachin qui a accompagné la "Randonnée gourmande" organisée le dimanche 8 octobre par le service des Sports de la Ville de Herstal. Pas de quoi, cependant, décourager les près de 870 courageux qui ont découvert des coins méconnus de notre ville à Herstal, Vottem, Milmort et Liers, tout en se sustentant de mets et boissons savoureuses tout au long du parcours de 12 km. La randonnée fut à nouveau une très belle réussite populaire et un chouette moment de convivialité et de rencontre. A l'année prochaine ?

LES ETRANGERS PEUVENT VOTER

Si le vote est obligatoire pour tous les Belges, les élections communales sont également ouvertes aux étrangers résidant sur notre territoire, qu'ils soient issus d'un pays de l'Union européenne ou pas, d'ailleurs. En fait, à condition d'avoir 18 ans accomplis au moment du vote et de ne pas avoir été déchu de ses droits politiques, tout le monde peut voter. Mais il faut être inscrit au registre des électeurs. C'est automatique pour les Belges, pas pour les étrangers. Si vous êtes de nationalité étrangère et résidez à Herstal, vous devez vous inscrire préalablement au vote. Pour cela, vous recevrez bientôt un formulaire d'inscription (qui est également disponible sur notre site internet www.herstal.be). Pour pouvoir voter au mois d'octobre, il faut le remplir et venir le déposer de façon individuelle à l'accueil du centre administratif "La Ruche", place Jean Jaurès 45, ou l'envoyer par courrier au service Population avec une copie de votre carte d'identité avant le 31 juillet 2018. Pour toute information complémentaire : 04 256 80 85. ■

LES ECHOS

LES DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

En octobre

Le Conseil communal a lancé plusieurs marchés de travaux, notamment pour des aménagements de sécurité dans diverses voiries dans le cadre du plan présenté en septembre. Il a également adopté, en application du principe du "cout-vérité" imposé par la région wallonne, le règlement-taxe portant sur la collecte et le traitement des immondices. Celle-ci est inchangée : la taxe forfaitaire est de 158 euros pour un ménage de trois personnes ou plus, de 143 euros pour un ménage de deux personnes et 78 euros pour un isolé. A noter que la quantité de déchets organiques couverte par la taxe forfaitaire passe de 36 kg à 40 kg. Le Conseil a également fixé le taux des additionnels à l'impôt des personnes physiques et au précompte immobilier (soit la part des impôts payés à votre Ville), respectivement à 8,5% et 2600 centimes additionnels. L'opposition n'a pas voté en faveur de ces différentes impositions.

En novembre

Le Conseil a voté, par 28 voix pour et 2 voix contre (celles du MR), une motion déposée par les groupes PS-EPH relative à la réforme des pensions actuellement menée par le gouvernement fédéral, notamment l'instauration des pensions "mixtes" dans le secteur public. La motion demande au gouvernement de « *geler son projet de loi afin de mesurer avec précision l'impact qu'il aura, pouvoir local par pouvoir local, et de prendre en charge les surcouts qu'il va engendrer* ».

Le Conseil a également approuvé le Schéma de développement de l'Arrondissement de Liège proposé par "Liège-Métropole", coupole qui regroupe l'ensemble de 24 communes de l'arrondissement. Le PTB s'est abstenu sur ce texte, estimant que ce projet avait été mené *"sans concertation citoyenne"*.

A l'unanimité, le Conseil a marqué son accord de principe pour l'organisation d'un jumelage avec la ville espagnole de Mieres, dans les Asturies. Pour le Collège communal, l'importante communauté espagnole présente à Herstal justifie l'organisation de ce jumelage, et Mieres est une ville qui a beaucoup de points communs avec la nôtre : même nombre d'habitants, même passé industriel. La Ville de Mieres a déjà, de son côté, fait savoir que son conseil municipal avait approuvé ce jumelage, qui doit encore être officiellement établi par les autorités des deux villes qui vont se rencontrer prochainement. ■

Soirée de la Ville

Beaucoup de monde, une ambiance de feu grâce à Bouldou, Mona Murray et DJ Oli Soquette et des Herstalien(ne)s en grande forme : notre traditionnelle Soirée de la Ville, début octobre sous le chapiteau de la place Jean Jaurès fut à nouveau mémorable !

Le coin de l'Environnement

ON RECHERCHE DES "SUPER AGENT PROPRETE" !

Vous nettoyez régulièrement votre trottoir, votre cour de récréation, le devant de votre commerce ? Vous êtes un as du tri ? Vous sortez vos déchets au bon moment ? Vous ramassez les crottes de votre chien ? Vous utilisez les poubelles publiques ? Vous êtes adepte d'autres bonnes pratiques pour améliorer la propreté publique ?

Alors, vous êtes peut-être l'un des "Super agent propreté" que nous recherchons dans la cadre de notre nouvelle campagne de sensibilisation "**Etes-vous un super agent propreté**".

Pour celle-ci, nous recherchons des personnes (habitants, commerçants, travailleurs, écoliers) pouvant servir de modèle en matière de propreté et/ou tri des déchets. Si vous vous sentez concerné, déposez votre candidature pour participer à notre campagne d'affichage en posant sur une photo et devenir un ambassadeur de la propreté.

Et pour être certain que vous êtes vraiment un super agent propreté, répondez au quizz décapant de notre site www.herstal.be (rubrique actualités). Ce quizz est également disponible au centre administratif La Ruche et dans les antennes communales.

Infos et candidatures : 04 256 83 20 ou service.environnement@herstal.be. ■

AMBASSADRICES DE LA BEAUTE HERSTALIENNE

LES LIERSOISES EMELINE ET AUDREY SUR LE PODIUM DU CONCOURS MONDIAL DE LA COIFFURE

En octobre dernier, deux Herstaliennes sont montées sur la troisième marche du podium du prestigieux "Concours mondial de la coiffure" de Naples. Pas en tant que coiffeuses : Emeline Meyers, 18 ans, est modèle et Audrey Georges, 38 ans, est maquilleuse, ou plutôt, "Make Up Artist" et modèle occasionnel.

© Bruno Ferretti.

« *Il y a quelques mois, nous avons travaillé ensemble sur un shooting avec le coiffeur Maxime Dumont*, explique Audrey. *Quand il a été contacté pour faire partie de l'équipe belge au concours mondial, il a pensé à nous. Il y avait 4 coiffeurs représentant la Belgique et chacun présentait deux ou trois modèles. Emeline et moi étions toutes les deux modèles et moi je maquillais aussi plusieurs modèles. Le maquillage n'est pas coté en tant que tel pour le concours mais il participe évidemment à l'effet général produit par la coiffure. C'était en tout cas impressionnant de se retrouver là-bas, dans cette ambiance, avec plus de 100 coiffeurs venus de 22 pays différents, tous les modèles, la compétition. C'était vraiment une belle expérience humaine et professionnelle*. »

Longs cheveux blonds, visage d'ange et yeux d'un bleu presque transparent, Emeline est aussi, hélas, victime d'une maladie génétique dite "orpheline", c'est-à-dire qu'on ne sait pas exactement comment elle fonctionne ni comment elle évoluera, qui rend son sang trop liquide.

« *C'est en partie à cause de ça que j'ai voulu me lancer dans cette carrière de modèle,* explique-t-elle. *Pour montrer que la maladie ne m'empêchera pas de faire ce que je veux. Et celui qui ne l'accepte pas, il n'a rien à faire dans ma vie. Ce n'est pas facile de se lancer, il faut trouver les bonnes personnes, qui croient en vous, dans un milieu où tout le monde n'est pas toujours très réglo, trouver les bons shootings, la bonne agence. Et combiner tout ça avec l'école. Ce concours à Naples, c'était une bonne occasion pour moi de rencontrer des gens, de me faire remarquer. Et je suis revenue avec une belle quantité de cartes de visite !* »

Changement de vie

Emeline a également plus récemment été élue deuxième dauphine du concours Miss Télévie New Génération.

© Bruno Ferretti.

Pour sa carrière naissante, elle peut en tout cas compter sur le soutien d'Audrey. Les deux femmes se sont rencontrées sur un shooting et se sont rendues compte ensuite qu'elles étaient presque voisines à Liers. Depuis, elles sont très amies.

Institutrice maternelle au départ, Audrey a voulu changer de vie il y a deux ans, elle a suivi des formations à l'Ifapme, et est en train de faire son chemin comme make-up artist et conseillère en image : « *Tout a été très vite et ça marche plutôt bien. J'ai eu la chance de rencontrer les bonnes personnes au bon moment, des stylistes ou photographes qui me font confiance. C'était encore le cas à Naples où j'ai bénéficié de quelques propositions pour l'avenir avec des membres de la délégation belge que je ne connaissais pas encore. Je maquille pour des shootings photos ou défilés mais aussi pour des mariages, soirées, et je donne des cours à des dames qui ont envie d'apprendre à mieux se maquiller.* »

Pour suivre le travail de ces deux Liersoises ambassadrices de la beauté herstalienne, abonnez-vous à leurs pages facebook : Emeline.M.Modele (https://www.facebook.com/emelinemeyers-modele/) et Audrey Georges Make Up Artist(https://www.facebook.com/Audrey-Georges-Makeup-et-conseil-en-Image-personnelle-446828252190483/).